



Bulletin Annuel d'Information

2013

**Association Agréée pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique du
lac d'Aiguebelette**

Le Mot du Président.

D.SOMVEILLE

Cette année 2013 aura été marquée par l'opiniâtreté de votre Conseil d'Administration à s'opposer comme vous l'avez voté à notre dernière Assemblée Générale Extraordinaire de septembre 2012 à la pérennité du nouveau bassin d'aviron mis en place pour les Championnats du Monde de 2015.

Pour cela, notre AAPPMA s'est associée à d'autres associations telles que la FAPLA, la FRAPNA, la LPO, Patrimoine Sauvage et l'association de chasse d'Aiguebelette le lac. Le Collectif qui s'est créé s'est renforcé par l'adhésion de particuliers amoureux du lac.

Un bras de fer s'est engagé entre le collectif et les instances chargées de la réalisation de ce nouveau bassin : le Conseil Général de la Savoie soutenu par la Communauté des Communes du lac d'Aiguebelette (CCLA).

Plusieurs manifestations publiques ont eu lieu ainsi que des actions en justice auprès du tribunal administratif. Le but de ces actions n'est pas de s'opposer aux Championnats du Monde mais au caractère pérenne du nouveau bassin dont les aménagements dégradent le milieu lacustre et sa présence perturbe considérablement les autres usages du lac : la pêche surtout mais aussi la baignade et le canotage.

Un article sera consacré à ce conflit, il vous expliquera les actions menées et la justification des sommes investies pour la défense de notre passion à tous.

Mais, si ce problème nous a pris beaucoup de temps et d'énergie, nous avons poursuivi également nos actions à visée du milieu avec l'entretien des frayères existantes et pose de fagots de branchages pour aider à la fraie des poissons blancs et perches.

La restauration de la pisciculture vient d'être terminée afin de répondre aux nouvelles exigences des agréments européens. Les normes sanitaires sont de plus en plus complexes (merci à Patrick, Gérard, Marc et Jean Marc pour le temps passé et leurs compétences).

Nous avons également poursuivi notre programme d'alevinage avec production en pisciculture d'alevins de lavarets et d'ombles chevaliers remis au lac et mis à l'eau en novembre de poisson fourrage venant des Dombes.

Nous avons organisé cette année en septembre une manche de Championnat de France de Pêche aux Carnassiers aux Leurres Artificiels (CARLA) qui a réuni cinquante des meilleurs pêcheurs de l'hexagone et permis de constater que la pêche des carnassiers n'est pas facile sur notre lac puisque seulement trois brochets maillés (dont un de 89 cm) et trois perches ont été capturés.

Cela nous montre que nous devons continuer nos efforts vis-à-vis des poissons carnassiers.

Je tiens également à vous signaler des modifications au sein de notre conseil d'administration. Le départ en cette fin d'année de Claude BAILLY qui, pour des raisons familiales et de disponibilités a décidé d'arrêter sa participation. Notre actuel trésorier, Jean TEPPAZ a également décidé pour des raisons de disponibilité de passer la main à Patrick VIBOUD qui prendra la comptabilité début 2014.

Je suis désolé de leur décision, je ne peux que les remercier de tout le travail qu'ils ont fournis au sein de notre association mais ils seront toujours là pour nous aider ponctuellement, amitié à tous deux.

Enfin, je terminerai mon mot en vous souhaitant à tous une très bonne année 2014 et vous encourageant à apporter votre soutien à toutes les actions menées par votre association tant au niveau des manifestations qu'au niveau des travaux d'amélioration du milieu. Ensemble, nous sommes plus forts.

Le Mot du Secrétaire Adjoint.

P.BUREI

En 2013, notre secrétaire Sébastien BONNEVIE à cause de sa nouvelle activité professionnelle (beaucoup de déplacements et des horaires incompatibles) n'a pu assurer tout le secrétariat au sein de notre association, en tant que secrétaire adjoint j'ai donc pris en charge une partie des tâches qui lui incombaient. En espérant, comme il nous l'a indiqué, qu'il puisse de nouveau retrouver du temps libre pour reprendre une activité normale au sein de l'association.

Je tiens en tout premier lieu à remercier ceux qui font vivre et qui sont le cœur de notre association, les bénévoles. En effet, sans leurs dévouements et énergies peu d'actions de protection du milieu, d'animations, de développement du loisir pêche ne pourraient être réalisés (Fête de la pêche, Alevinage, Frayère, Pêche électrique dans canal du Thiers suite aux travaux d'EDF, Concours Carnassiers, Pêches exceptionnelles de géniteurs, etc.) qu'ils soient pêcheurs, gardes, membres du C.A, ou tout simplement amoureux du lac, de sa faune piscicole. Merci à eux pour leurs investissements.

Le 26 Avril en Assemblée Générale Extraordinaire, en plus de l'adoption des nouveaux statuts imposés par la Fédération Nationale, 3 nouveaux membres ont été cooptés, Marc CURTIL, Gérard DAUDIN et Patrick VIBOUD, ce dernier devant prendre en charge en 2014 la trésorerie de notre AAPPMA suite au souhait de Jean TEPPAZ de vouloir se mettre en retrait de cette activité de trésorier après plusieurs années de bons et loyaux services. Nous le remercions ainsi que Mme GALLOIS qui l'aura parfaitement aidé dans cette tâche.

Le souhait d'avoir des relations plus constantes avec notre Fédération, a vu un membre de notre C.A., Jean Marc BATON, être nommé au conseil d'administration de la Fédération de Pêche de Savoie. Il sera notre représentant, merci à lui.

Notre Conseil d'Administration comportait 13 membres qui ont organisés les activités habituelles : Fête de la pêche, Nettoyage du lac, opération vente de Saumon, etc.... et qui se sont réunis 12 fois en 2013 pour gérer les affaires courantes. D'autres réunions et actions supplémentaires ont eu lieu, la remise aux normes de la pisciculture, la relance de la commission d'alevinage, l'organisation d'une manche du Championnat de France de carnassiers, et bien sûr le dossier Aviron CM 2015 avec notre engagement dans le collectif SOS LAC. Je tiens à signaler l'assiduité et l'implication de l'ensemble des membres posant journées de congés, et d'heures pour ceux qui sont encore en activité, mais aussi les retraités prenant sur leur temps libre sans compter leurs heures.

Le Conseil d'Administration a aussi respecté la décision des adhérents prises lors de l'AG exceptionnelle du 15 Septembre 2012 qui a l'unanimité avait voté contre ce projet AVIRON 2015 et les installations qui l'accompagnent. Nous avons engagé des recours juridiques, établi de multiples courriers et mené des démarches auprès des instances et acteurs concernés (CCLA, EDF, DREAL, CG73, DDT73, FISA, préfet de région, Préfet de Savoie, élus, etc.)

2014 sera aussi une année chargée pour notre AAPPMA, mieux communiquer auprès de nos adhérents avec la poursuite de ce qui a été mis en place (lettre d'information, site internet) continuation des actions entreprises mais aussi préparer le futur, former les jeunes ainsi que ceux qui sont intéressés par le loisir pêche.(Atelier Pêche et Club Pêche).

L'avenir de notre association réside dans la vigilance face aux impacts supplémentaires sur le milieu aquatique et sur l'activité pêche avec l'augmentation des compétitions et de l'emprise de l'aviron avec leurs nouveaux équipements qui peuvent mettre en danger la pêche à Aiguebelette. La diminution du nombre d'adhérents (une première tendance observée en 2013, conséquence déjà de l'AVIRON 2015 ?) peut engendrer la perte de notre employé (nous rappelons que l'AAPPMA d'AIGUEBELETTE a un salarié à temps plein depuis les années 80 qui n'est pas un emploi aidé, nous payons charges et cotisations comme une entreprise). Sans employé, comment voir l'avenir de l'association avec toutes les tâches qui lui incombent en matière de protection, gestion du milieu aquatique, animations, relations, etc. ?

La liste est longue. Nous devons être solidaires et nous battre pour ne pas perdre nos prérogatives (d'autres corporations savent se mobiliser ...)

Les élections municipales approchant, rappelons que la pêche au Lac attire un nombre conséquent de touristes avec leurs familles en saison mais aussi hors saison, et que c'est l'une des principales activités. Elle est pratiquée aussi par beaucoup d'habitants du bassin d'AIGUEBELETTE. Le loisir pêche apporte une attractivité qui profite à l'ensemble de la communauté de communes du Lac d'AIGUEBELETTE (Commerçants, professionnels locaux) et ceci depuis de nombreuses années. En tant qu'électeurs, citoyens, interpellons les futurs candidats sur leurs intentions et leurs visions de l'activité pêche de loisirs mais aussi pour l'avenir du lac pour les années et décennies à venir... .

Le Mot du Doyen de l'AAPPMA.

J.GALLOIS

Chers amis pêcheurs,

La maladie m'éloigne de la pêche depuis 2 ans et je ne me représenterai pas, vu mon âge (82 ans), je laisse la place aux jeunes qui désirent être bénévoles.

Je suis un véritable fan de ce lac que je pratique la pêche depuis 1941. Je me déssole sur l'avenir réservé à ce beau lac sauvage et surtout calme. Tous les responsables et bénévoles de l'AAPPMA se sont mobilisés pour faire barrage à ce massacre.

Il a été organisé une manifestation le 11 mai au Pré d'Argent afin de montrer au Conseil Général, à la CCLA et aux membres de l'aviron notre désaccord sur leurs ambitions de faire de notre lac un rendez vous permanent pour de l'entraînement et des compétitions. Il faut savoir que nous avons donné notre accord pour le Championnat du Monde 2015 sur le nouveau tracé du bassin, mais que, une fois les championnats terminés, les compétitions doivent impérativement retourner sur l'ancien bassin.

Nous attendions, ce jour là, une foule importante et motivée, et un grand nombre de pêcheurs en bateau, mais cela a été une grande déception, très peu était à l'appel, environ quarante à quarante cinq. J'étais moi-même présent à Pré argent, il y avait plus de régionaux que de pêcheurs. A croire que cette manifestation ne vous intéressait pas. C'est dommage.

Je tiens à vous faire remarquer que votre AAPPMA avec son président, ses 2 vice-présidents et ses administrateurs, tous bénévoles ont fait un travail énorme pour défendre vos droits et l'avenir de la pêche sur le lac. L'ensemble de leur travail n'a pas été récompensé. Amis pêcheurs, vous m'avez déçu. Mais malgré cela, l'ensemble du bureau continue à se battre pour vous. Je tenais à vous le faire savoir.

Fête de la Pêche.

J.ORTIZ

La fête de la pêche comme chaque année a apporté son lot de succès. Les différents stands d'activités proposées par les bénévoles : pêche aux canards, casse boîtes, casse ballons et traditionnelle pêche à truite ont permis à nos chers bambins de passer un moment agréable. Pour parfaire cette journée, des crêpes, des gaufres et des frites leurs ont été proposé pour combler un petit creux qui ne manque pas dans ces journées.

Notre filet garni où son poids qui est toujours à estimer au plus juste et notre buvette, ont apporté le bénéfice qui nous permet de financer les truites de l'année suivante. Nous serons demandeur encore cette année, auprès de ceux qui peuvent donner des lots pour récompenser nos pêcheurs en herbe.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont donné leur journée pour que cette fête soit réussie. Je tiens à remercier le magasin **AVENIR PECHE D'ECHIROLLES** pour ses dons.

Suite à certaines réclamations de manques de communication (dont je tiens à m'en excuser) nous ferons pour cette année un effort plus important en affichage, suffisamment à l'avance et surtout en n'oubliant personne.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2014.

Concours de Pêche aux Carnassiers aux Leurres Artificiels. Manche de Championnat de France.

J.SCHNEIDER

Le 22 septembre 2013, l'AAPPMA accueillait pour la première fois une manche de championnat de France de pêche aux carnassiers. Aux premières lueurs du jour, les 26 équipages se sont rassemblés au port d'Aiguebelette le lac. Les bateaux de compétition dits bass boat étaient tous prêts à 8h et le départ de la compétition a été donné par notre Président. Les commissaires ont pu rejoindre leurs postes respectifs en attendant la mesure des poissons.

La météo chaude n'a pas facilité la pêche et malgré la prise de quelques poissons, malheureusement beaucoup de brochet entre 50 et 60 cm (en dessous de la taille légale) ont été capturés mais pas comptabilisés. C'est l'équipe ROCH / GENIN (sponsor Pecheur.com) qui a fini par s'imposer avec un brochet et une perche.

Notons au passage la capture d'un Omble chevalier de belle taille (environ 50 cm) capturé par les compétiteurs. Avis aux amateurs donc, le lac recèle bel et bien de beaux ombles chevaliers mais il faut se donner la peine de les capturer.

La journée se termine avec la remise des prix se passe dans la bonne humeur après cette belle journée passée sur le lac.

Activité de la pisciculture et alevinage.

J.SCHNEIDER

Cette année a été riche d'activité au sein de notre pisciculture.

Nous avons terminé l'année 2012 avec la capture des géniteurs de corégones dans le Gua et le lac. Malgré la présence de nombreux poissons, nous avons mis du temps à réunir l'ensemble de notre quota d'œufs en raison de conditions climatiques difficiles (beaucoup de pluie). Malgré cela, nous avons pu récupérer 900 000 œufs de corégones qui ont été mis en incubation et éclos fin février 2013.

Les AAPPMA de Paladru, de Laffrey ont pu avoir encore cette année des alevins de corégone pour le repeuplement de leurs lacs respectifs.

Les 300 000 jeunes lavarets restant ont été relâchés en partie au lac dès résorption de la vésicule et l'autre partie a été élevée en pacage lacustre jusqu'à atteindre la taille d'environ 5cm.

Parallèlement, 50 000 œufs d'ombles chevalier provenant de la pisciculture d'Annecy ont rejoint la nôtre, en mars, pour être mis en incubation. Les jeunes ombles élevés ont rejoint le lac fin juin.

En cette fin d'année 2013, nous avons réalisé un troisième alevinage de 700 kg en poissons blancs (gardons et rotengle) au mois de novembre afin de continuer notre effort de renforcement des populations de poissons fourrages du lac. Ces poissons ont été répartis par moitié sur la partie nord du lac (Mise à l'eau de Nances) et pour l'autre moitié sur la partie Sud (Camping des Peupliers).

Par ailleurs, de nouvelles normes sanitaires européennes nous contraignent à revoir entièrement notre méthode de production. Nous avons donc entrepris de gros travaux de mise aux normes et de rénovation du bâtiment afin de valoriser la pisciculture et de pouvoir obtenir le nouvel agrément européen. A l'heure actuelle, les travaux sont en passe d'être terminés et je remercie grandement tous les bénévoles et membres du conseil d'administration qui n'ont pas compté les heures passées.

Gestion piscicole.

J.SCHNEIDER

Un printemps extrêmement pluvieux a considérablement perturbé la reproduction naturelle mais aussi la mise en place de notre plan de gestion piscicole.

Cette année 2013, nous avons immergé 100 fagots constitués de branches de bouleau et de frêne. Quelques clichés photographiques pris quelques semaines plus tard ont confirmé la présence en grand nombre de d'œufs de perche sur les fagots.

Nous avons également garni les frayères artificielles mais, cette année, avec du frêne et du bouleau car nous n'avons pas pu avoir assez d'épicéa.

La reproduction a bien fonctionné sur les supports que nous avons immergés même si celle-ci a été morcelée au gré des précipitations et variations de température importantes durant ce printemps.

Par ailleurs, fin juillet nous avons effectué une pêche électrique de sauvetage dans le canal du Thiers en aval du pont du Gué des Planches. En effet, EDF devait effectuer des travaux qui nécessitaient une baisse très importante du niveau d'eau du canal sur cette portion. Nous avons ainsi pu relâcher au lac un grand nombre de poissons constitué essentiellement de poissons blancs (gardons, rotengle, tanche...), quelques belles carpes et brochets.

Cette opération fut donc un succès, je remercie tous les bénévoles qui ont été présents durant cette journée.

Surveillance et Contrôle.

J.SCHNEIDER

L'activité de la garderie a été régulière durant le cours de l'année. Quelques infractions ont été relevé mais aussi quelques avertissements.

Nous avons beaucoup communiqué depuis ces dernières années sur l'importance du remplissage du carnet de pêche, je suis encore stupéfait que l'arrivée des gardes pêche sur les bateaux provoque systématiquement un remplissage à la hâte des carnets de pêche.

Nous vous rappelons que le remplissage du carnet de pêche au fur et à mesure de la capture des poissons est une **OBLIGATION** stipulé par l'arrêté règlementaire permanent régissant les règles de pêche au lac.

Article 6 de l'Arrêté DDT/SEEF n°2013/1243 en date du 16 décembre 2013 :

« ... la date sera cochée dès le début de l'action de pêche et les captures seront inscrites au fur et à mesure sur ledit carnet. »

Nous vous informons que dès cette année, un non remplissage du carnet entrainera un avertissement suivi d'un procès verbal si récidive.

Le Dossier Aviron 2015

Pascal BUREI

Pas simple en quelques lignes de résumer ce qui s'est passé en 2013, certains diront une bataille perdue d'avance, d'autres un combat inutile, dépassé ou d'une autre époque, je dirais que nous luttons pour ce que nous croyons juste, pour défendre la pêche à Aiguebelette mais aussi et surtout protéger ce merveilleux lac, sa biodiversité, son milieu aquatique naturel.

Ce lac, devenu pour certains un intérêt de business de tout premier plan, nous le pensions protégé par les arrêtés de biotope, loi sur l'eau, zone NATURA 2000, future réserve naturelle régionale, loi montagne (interdisant toutes constructions dans la bande de 300m) mais aussi par un règlement du lac imposé au forceps en 2007 et déjà très favorable à l'aviron.

Ce n'est qu'une utopie, de multiples dérogations, agressions au milieu naturel, constructions se produisent, validées par les diverses institutions locales et nationales, cela montre à quel point un lobbying et intérêt supérieur peuvent balayer des années de travail de protection.

Nous ne reviendrons pas sur la qualité médiocre de l'étude d'impact, qui indiquait une seule frayère artificielle gênante (hors 6 seront à déplacer) pour rappel aussi c'est l'AAPPMA et plus précisément Julien qui a démontré la présence d'un herbier de naïades (herbier connu de tout temps par la plupart des pêcheurs) à l'avant des futurs pontons d'arrivée obligeant le Conseil Général à réduire leurs dimensions et faire les démarches nécessaires pour ne pas détruire une espèce protégée. Les conclusions de l'enquête publique prenant très peu en compte, la pêche, l'impact sur la faune et le milieu aquatique, surprennent aussi.

Les multiples réunions, auprès des diverses instances (CCLA, CG73, DDT73, etc.) pour tenter de nous faire entendre, négocier, démontrer les impacts, d'étudier d'autres solutions, sont restés vains. Nous avons donc décidé de ne pas participer aux groupes de suivi technique, d'organisation, et enfin à tout ce qui peut collaborer à la réduction de notre pratique et à impacter le milieu aquatique.

En face de nous, pour déployer ce projet, nous avons une puissance importante avec services de communication, des moyens financiers conséquents (nos impôts) et une forte expérience de gérer ce genre de conflit, mais nous ne pouvons pas laisser une minorité qui ne connaisse pas l'histoire du Pays et de sa population, le soin d'orienter leur avenir et celui du lac.

La réunion publique à NOVALAISE du 05 avril 2013 a bien montré l'enjeu politique de cet événement. Pour avoir le soutien de la population locale, il aurait d'abord fallu prévenir les habitants lors des précédentes élections municipales de 2008 car le projet était déjà dans les cartons (motus) et puis surtout un referendum local aurait dû être organisé demandant l'avis de la population qui devra vivre avec ces équipements et leurs conséquences. Mais de cela, ils s'en sont bien gardés

Des pressions sur l'association nous en avons déjà connues, elles sont revenues fin 2010 lors du renouvellement de nos baux de pêche (à l'identique de ce qui s'était produit en 1997) tout ceci bien instauré et organisé à l'avance à fin de nous museler. Accordé à l'AAPPMA depuis 1930, à ce jour ces baux ne sont toujours pas contractualisés avec la CCLA.

Depuis 1980, au fil des années les pêcheurs se sont montrés conciliants, partageants, se poussant, laissant les autres activités se développer dans un esprit de confiance, d'équilibre des pratiques, que le lac, ce joyau, soit un espace partagé par tous, mais protégé.

Les dépenses occasionnées pour les premiers championnats du monde de 1997 ont servi à quoi ?

On peut s'interroger sur l'utilisation des deniers publics et la vision des décideurs qui sont les mêmes qu'en 97. Quinze ans plus tard il faut de nouveaux construire une deuxième tour d'arrivée, un second bassin qui coupe le lac en 2, des nouveaux pontons, une emprise bétonnée au sol pour les tribunes, une nouvelle construction au départ dans une zone sauvage, mais aussi de multiples nouveaux corps morts (blocs de béton au fond du lac) tout en sachant qu'ils resteront définitivement, car les anciens situés à plus de 50 m de profondeur n'ont pu être enlevés.

Que nous réserve l'avenir à ce rythme de construction d'une nouvelle tour tous les 15 ans. En 2014, AIGUEBELETTE sera le seul lac naturel au monde à avoir 2 tours de chronométrages !

Le coût pour ces jeux de 2015 est 12,5 millions d'euros d'argent public. Que penser de cette politique clairement affichée du « tout aviron » ?

Après plusieurs années de calme, des tensions sur le lac entre utilisateurs réapparaissent, nous appelons à respecter les lois et les règlements en vigueur. Mais devant les atteintes à la faune, flore et milieu aquatique, nous avons un devoir de révolte. On va nous répondre que la future réserve naturelle régionale va permettre de protéger le lac mais un nombre important de constructions, de dégradations auront eu lieu juste avant sa mise en place.

On abîme et ensuite on protège, il aurait mieux valu ne pas abîmer, cela aurait pu coûter moins cher aux contribuables qui payeront 2 fois pour la construction, puis la protection.

Notre poids, en étant l'une des associations majeures de l'avant pays savoyard, ne doit pas être minimisé. Les élections municipales approchant, soyons tous vigilants sur l'orientation que veulent donner les futurs candidats, car la pratique de la pêche, activité ancestrale sur le lac d'Aiguebelette est menacée.

Notre autonomie financière, notre gestion saine (pas de subvention des communes, de l'intercommunalité ou du département) conforte notre indépendance et nous a permis d'engager 7 recours juridiques en collaboration avec d'autres associations (FAPLA, FRAPNA, LPO, ACCA d'Aiguebelette) Le Tribunal Administratif de Grenoble en a déjà rejeté 3, mais ce n'étaient que les référés suspension, c'est-à-dire le jugement de l'urgence à suspendre les travaux. Nous gardons espoir, les 4 procédures sur le fond du dossier sont en cours :

1. La déclaration de projet du CG.
2. Le permis de construire et d'aménager la plage de pré-argent.
3. Arrêtés préfectoraux loi sur l'eau.
4. L'autorisation de construction de cabane d'aligneur et accès.

Un appel de dons est en toujours en cours, il sert à soutenir les actions juridiques.

(Après de l'AAPPMA ou sur internet : <https://www.lepotcommun.fr/pot/WUhjeUlf>).

Pêcheurs, nous ne sommes pas seuls à souhaiter la préservation du site et à trouver démesuré, inutile, ces nouveaux équipements et emprises supplémentaires accordés à un seul utilisateur, l'aviron.

Le collectif SOS Lac d'Aiguebelette créé fin 2012 regroupant plusieurs associations locales (dont l'AAPPMA) et des particuliers (1500) luttent aussi contre ce projet, de nombreuses actions ont été menées, en voici les principales :

- 15 Mars 2013 : Réunion public du collectif SOS-Lac à St ALBAN de MONTBEL (200 personnes présentes).
- 11 Mai 2013 : Rassemblement sur le Lac et plage pré-argent (45 barques, 150 personnes).
- Le 22 Juin 2013 : Manifestation au rond-point de l'A43, devant la maison du lac (200 personnes).
- Le 21 Septembre : Manifestation à Chambéry (250 personnes).
- Une Pétition de 4000 signataires.
- Un stand tenu tout l'été sur le marché de NOVALAISE.
- Distribution de multiples tracts.
- Le 5 Novembre 2013 : Déplacement à Lausanne, siège de la FISA, pour remise de la pétition au Président de la Fédération Internationale d'Aviron.

L'AAPPMA a contribué et soutenu toutes ces actions. Pour 2014, nous restons mobilisé et plus nombreux encore. (Pêcheurs, nous avons besoin de votre participation et de votre soutien).

Une réunion publique d'informations est organisée par le Collectif le vendredi 21 février à 18h30 salle des fêtes de St ALBAN de MONTBEL.



Manifestation du 22 juin 2013 : Sortie A 43

Collectif SOS lac d'Aiguebelette : <http://collaigue2015.blogspot.fr/>

ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour sera :

- Accueil des participants
- Rapport moral du secrétaire
- Rapport du Trésorier
- Rapport du vérificateur des comptes
- Quitus à donner au Trésorier
- Rapport du responsable de la pisciculture, gestion piscicole, permis de pêche 2014
- Rapport de la garderie
- Rapport sur l'avancement des aménagements des Championnats du monde d'Aviron 2015
- Rapport du Président
- Question des sociétaires

Clôture de l'Assemblée Générale - Pot de l'amitié

L'ASSEMBLEE GENERALE aura lieu le **DIMANCHE 26 JANVIER 2014, à 9h, à la salle des fêtes de DULLIN.**

Les permis de pêche 2014 seront délivrés **après** l'Assemblée Générale.

REPAS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Si vous souhaitez nous rejoindre pour le repas de notre Assemblée Générale qui se déroulera à **l'Auberge de Mandrin**, merci de nous faire parvenir un chèque de **25 €/pers** ainsi que les noms des participants à :

AAPPMA d'Aiguebelette, place de la gare, 73610 Lépin le lac

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Julien : 06 81 02 25 83

